

Date: 18 février 2019

NOTICE EXPLICATIVE

Veillez trouver ci-dessous d'importantes informations concernant la nouvelle procédure mise en place par la BHA, relatives à la déclaration de traitement et au processus d'examen avant la course pour le Festival de Cheltenham.

En accord avec les recommandations du compte rendu du Festival de Cheltenham, il est désormais exigé aux entraîneurs de compléter et d'envoyer à la BHA un formulaire de déclaration de traitement relative aux 45 derniers jours précédents la compétition pour chaque cheval participant au festival.

Formulaire de Déclaration de Traitement

Il existe deux formulaires à compléter pour le processus de déclaration de traitement. Les entraîneurs doivent le compléter pour chacun des chevaux participant au festival.

Formulaire A: Déclaration de Traitement

Les entraîneurs ayant des chevaux participant au Festival doivent compléter le formulaire de déclaration de traitement (**Formulaire A**) au plus tard le **mardi 5 mars 2019**. Ce formulaire comporte deux parties :

Première Partie: Cette partie concerne tout médicament ayant été administré au cours des **35 derniers jours précédant le mardi 5 mars 2019**, c'est-à-dire à partir du 27 janvier. Ces médicaments prennent également en compte les injections de routine, les préparations orales et les crèmes.

Deuxième Partie: Cette partie concerne **tout traitement à effets long terme** donné au cheval durant les six derniers mois précédant **le mardi 5 mars 2019**; Comme par exemple les corticostéroïdes et bisphosphonates qui ont des effets long terme.

Le Formulaire A doit être envoyé au plus tard le mardi 5 mars par email à la BHA à l'adresse suivante: cheltenham-meds@britishhorseracing.com .

Veillez noter qu'il vous sera impossible de finaliser l'inscription de votre cheval dans la course si le Formulaire A n'a pas été reçu dans les délais.

Formulaire B: Déclaration de traitement et processus d'examen préliminaire avant la course

Le Formulaire de Déclaration B concerne tout médicament ou traitement ayant été administré au cheval **entre le jour d'envoi du Formulaire A et le jour de la course**.

Le Formulaire B peut être complété le soir, la veille de la course car aucun médicament n'est autorisé le jour de la course.

Tous les chevaux seront soumis à un examen préliminaire avant la course et un test d'aptitude au trot. **Une copie du Formulaire B complétée devra aussi être présentée** au Vétérinaire de la BHA durant l'examen et le test d'aptitude au trot.

Le cheval sera retiré le jour de la course si le Formulaire B n'est pas présenté pendant l'examen préliminaire.

Pour des raisons logistiques, le plus tôt les examens auront lieu, mieux ce sera pour les entraîneurs, les chevaux et l'équipe vétérinaire. c'est pour cette raison que nous demandons que les chevaux arrivent aux alentours de midi.

Vous trouverez joints à cet e-mail des exemples de formulaires complétés, avec le cheval "Black Beauty", qui explique comment compléter les informations demandées. Vous trouverez également en pièce jointe une version non complétée des Formulaires A et B, que vous pouvez dès maintenant commencer à compléter avec les renseignements demandés.

Déclaration des chevaux qualifiés de "Poor Movers"

Les entraîneurs ayant un cheval pouvant être considéré comme étant un "poor mover", ou bien ayant une "allure asymétrique" devraient le signaler à la BHA au plus tard le **22 février**. Ceci permettra au cheval d'être examiné, mis en observation et de détecter d'éventuelles anomalies en accord avec son entraîneur et son vétérinaire bien avant les examens préliminaires ayant lieu le jour de la course. Ceci évitera toute dispute ou malentendu de dernière minute pendant les jours de course.

Si vous avez des chevaux se trouvant dans cette situation, ou bien si vous avez des questions concernant les "poor movers" et leur aptitude à participer à la course, vous êtes priés de contacter l'équipe *BHA Equine Health and Welfare* par téléphone au +44 20 7152 0090, ou bien par email à l'adresse suivante equine@britishhorseracing.com .

Récapitulatif

En résumé, les entraîneurs doivent envoyer à la BHA la liste des médicaments des 45 derniers jours pour chaque cheval participant au festival.

Le Formulaire A vise tous les médicaments donnés au cours des 35 derniers jours précédant le 5 mars 2019 et tout autre médicament à effet long terme administré pendant les six derniers mois; Le tout envoyé par email à cheltenham-meds@britishhorseracing.com .

Le Formulaire B est relatif aux médicaments administrés après l'envoi du Formulaire A et doit être présenté aux Vétérinaires de la BHA lors des examens préliminaires/aptitude de trot à la course requises pour chaque cheval le matin du jour de course.

Les entraîneurs ayant un cheval pouvant être considéré comme étant un "poor mover", ou bien ayant une "allure asymétrique" devraient les signaler à la BHA au plus tard le 22 février.

N'hésitez pas à contacter l'*Equine team*, equine@britishhorseracing.com, si vous avez des questions au sujet des consignes.

Cordialement,

David Sykes

Directeur BHA Equine Health and Welfare